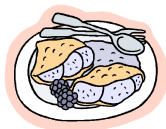


DIVERS

PORTAGE

DE REPAS A DOMICILE



Dans le cadre de notre nouvelle ADMR, le service de « Portage des repas » continue de fonctionner. En 2005, 888 repas ont été distribués sur la commune.

Sont concernés : les personnes âgées, seules ou en couple, les handicapés, les malades.

Les repas : conditionnés froids et composés de : potage - hors-d'oeuvre - légume - viande ou poisson - fromage - dessert (pain non compris).

Ces repas sont suffisamment copieux pour couvrir les repas du midi et du soir.

Depuis le 1^{er} janvier 2006 les repas ne proviennent plus de Naucelle. Ils sont confectionnés par la maison de retraite de Pont-de-Salars.

Leur coût : 6.70 € pour une personne, 12.80 € pour 2 personnes.

Une personne livre à domicile :

- le lundi après-midi : les repas du mardi et mercredi
- le mercredi après-midi : les repas du jeudi et vendredi
- le vendredi après-midi : les repas de samedi, dimanche, lundi.

Renseignements :

ADMR ou Mairie d'ARVIEU

OPERATION FACADES



L'opération se poursuit ...

Rappelons ses objectifs :

Avec un accompagnement financier de la commune, du Département, ce programme offre la possibilité d'engager une opération de reconquête du centre bourg d'Arviu en favorisant, à partir du traitement des façades du bâti privé, un nouvel attrait architectural et esthétique. Les bénéficiaires de ces aides sont les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs d'immeubles à usage d'habitation, dont les maisons sont situées au centre bourg, à l'intérieur d'un périmètre délimité.

Les façades non situées dans les rues du périmètre défini en sont exclues.

Renseignements : à la mairie, Claude VAYSETTES, animateur de cette opération.

CORRESPONDANTS PRESSE



Nous vous rappelons que nous avons sur la commune trois correspondants qui se tiennent à votre disposition pour toutes annonces, articles de presse.

CENTRE-PRESSE

Susy VAYSSIERE
Le Gazet - Arviu
05.65.46.77.63
hubert.vavssiere@free.fr

LA DEPECHE

SophieTERRIS
Caplongue
05.65.74.73.51
Sophie.terris@hotmail.fr

MIDI-LIBRE

Françoise MAZARS
Arviu - 05.65.46.72.46

PETITES ANNONCES

Un panneau réservé aux petites annonces se situe dans le hall de la mairie. N'hésitez pas à l'utiliser pour vos petites annonces.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

LEVEZOU-PARELOUP

BILAN DE LA COLLECTE SELECTIVE

Depuis le 5 Avril 2004, sur tout le territoire de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup, nous trions nos déchets d'emballages ménagers. En quelques mois, notre collectivité a réussi, au prix d'un effort remarquable, à passer de la simple « élimination » des déchets à leur « valorisation environnementale ». Ainsi, aujourd'hui, chacun peut protéger l'environnement en triant ses emballages.

Pour plus de commodité et d'hygiène, la Communauté de Communes a décidé de distribuer gratuitement à chaque foyer des sacs jaunes et des sacs noirs tous les six mois. Si dans cette période de 6 mois il vous manque des sacs jaunes, vous pouvez vous en procurer gratuitement en Mairie.

Les sacs translucides jaunes sont exclusivement réservés aux emballages ménagers recyclables, les déchets non recyclables doivent être déposés dans les sacs noirs, le verre doit être déposé dans les colonnes à verre mises à votre disposition dans les villages.

Les déchets recyclables sont transportés au Centre de Tri de Millau par les agents de la Communauté de Communes. La moyenne du taux de refus de tri (= déchets non recyclables mis dans les sacs jaunes) pour notre collectivité pour l'année 2005 s'élève à 10% ; ce qui est bien, la moyenne départementale étant de 20%. Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin ! L'objectif est de trier toujours plus et mieux.

Les erreurs de tri les plus fréquentes, concernent les emballages en plastique (paquets de bonbons, de pâtes alimentaires, par exemple), le polystyrène et les déchets recyclables trop petits (pots de yaourts par exemple) qui doivent être mis dans les sacs noirs (ordures ménagères).

Rappel : les emballages en plastique qui se recyclent sont les bouteilles, les flacons plastiques, les films qui enveloppent les emballages et les revues, les sacs de supermarché.

D'une manière générale, le bon réflexe en cas de doute est de jeter son emballage avec les ordures ménagères classiques.

Ces consignes ne sont pas à prendre à la légère : à chaque erreur de tri, c'est la collectivité (donc vous) qui paie. En effet, au Centre de Tri, les agents repèrent les erreurs puis doivent réacheminer les déchets jusqu'au centre d'enfouissement du Burgas à Sainte Radegonde près de Rodez. Ces opérations représentent du temps et des coûts supplémentaires, notamment en termes de transport. Alors restons vigilants !

Ne baissons pas les bras et poursuivons nos efforts tous ensemble en nous appliquant à bien suivre les consignes de tri.

Un doute, Une question ? N'hésitez pas. Contactez le secrétariat de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup au 05.65.58.19.84.

DECHETERIES

Après le rendu de l'étude sur la gestion des encombrants réalisée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), la Communauté de Communes a décidé de réaliser deux déchèteries sur son territoire : une déchèterie principale à Salles-Curan et une déchèterie complémentaire à Vezins.

Après l'attribution des marchés de travaux en octobre 2005, les travaux de construction ont débuté début novembre.

Ces déchèteries seront ouvertes au public dès le 1^{er} juin 2006.

Les déchèteries sont des espaces aménagés destinés à recevoir les déchets encombrants qui ne peuvent pas être collectés par les camions lors des collectes des ordures ménagères.

Un gardien sera présent pour accueillir, guider et conseiller la population afin de répartir les déchets dans les bennes correspondantes. Selon leur nature, les déchets seront recyclés (carton, verre, ferraille), valorisés en compost (déchets verts), traités (batteries, piles, huiles, peintures) ou transférés au centre de stockage (gravats, encombrants).

Un règlement intérieur définira les horaires d'ouverture de chacune des déchèteries ainsi que la liste des déchets acceptés.

Une communication sera faite auprès de tous les foyers de la Communauté de Communes.

DECHARGES

Ouverture des décharges :

Les travaux de construction des déchèteries de Salles-Curan et Vezins ont démarré début novembre. En attendant l'ouverture de ces déchèteries prévue en juin 2006 :

- Décharge de Salles-Curan :

la décharge de Salles-Curan est ouverte le jeudi toute la journée et le samedi matin et peut accueillir les encombrants, les déchets verts et la ferraille. Un nouvel accès vient d'être aménagé à partir du chemin rural situé en bordure de la décharge.

- Décharge de Vezins :

deux bennes : une pour les encombrants, l'autre pour la ferraille, sont mises à la disposition du public à l'entrée de la décharge de Vezins qui n'est plus accessible au public (présence de tranchées pour les réseaux).

Aucuns gravats, végétaux, pneus, ni cartons ou autres déchets ménagers ne doivent être déposés dans ces bennes.

Un appel au civisme est lancé afin de respecter ces règles.

Réhabilitation des décharges :

Pour se mettre en conformité avec la Loi, et afin d'apporter des améliorations à l'exploitation des décharges de Salles-Curan et Vezins, la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup a décidé de réhabiliter les décharges de Salles-Curan et Vezins.

La Communauté de Communes a dans cette optique confié l'étude préalable de réhabilitation de ces deux décharges, après consultation, au bureau d'études CSD AZUR basé à Saint André de Sangonis (34).

Cette étude doit permettre à la Communauté de Communes de disposer d'éléments techniques et financiers ; l'objectif de l'étude étant de définir les moyens et conditions :

- de remise en état du site,
- de limitation des impacts et risques liés au site.

Après le rendu de l'étude début 2006, la Communauté de Communes pourra définir le programme de réhabilitation de chacune des décharges et engager les travaux.

VOIRIE

Travaux de modernisation et renforcement de la Voirie d'intérêt communautaire.

Le marché triennal passé avec l'Entreprise SEVIGNE pour les travaux de modernisation et de renforcement de la voirie d'intérêt communautaire pour les années 2003-2004-2005 s'est terminé. Un appel d'offres lancé début 2006 permettra de retenir l'entreprise pour les travaux des années 2006-2007-2008.

QUELQUES INFORMATIONS NECESSAIRES A RAPPELER

Décharge de Ginestous

Destinée à recevoir que des gravats (terre, déchets inertes ou gravats de démolition).

Son accès est fermé, la clé est à retirer au secrétariat de mairie.



Décharge de Salles-Curan -

Ouverte aux habitants de la Communauté de Communes Pareloup-Lévézou :

- le jeudi toute la journée,
- le samedi matin.

Containers à verre

à votre disposition :

- près de la salle des fêtes à Arvieu,
- à Pareloup,
- à Caplongue.

Il est formellement interdit de déposer du verre dans les containers à ordures ménagères.

Décharge du Gazet

Destinée à recevoir uniquement de la ferraille.

Les déchets encombrants

En ce qui concerne la collecte des déchets encombrants (vieux matelas, électroménagers usagés...) la Communauté de Communes Pareloup-Lévézou organise deux opérations par an (l'une au printemps et l'autre à l'automne). Pour cela, vous serez avisés par voie de presse de la période où les bennes seront à votre disposition au garage du Gazet.

Nous vous demandons donc de stocker chez vous ces matériaux afin de les déposer au moment voulu.

TRANSPORT A LA DEMANDE



Ce service de transport public vous permet un aller et retour de votre domicile à un lieu précis.

Le principe : l'utilisateur téléphone la veille au transporteur qui vient le prendre le lendemain à son domicile et le ramène.

Sur la commune d'Arviou, ce service fonctionne pour se rendre à Cassagnes-Bégonhès les lundis jours de foire, le mardi pour rejoindre la ligne régulière St-Affrique/Rodez, le mercredi matin pour se rendre à Arviou et à Réquista les jours de foire.

Nous vous encourageons à profiter de ce service.

Vous souhaitez vous rendre A ...	JOUR	HORAIRE		TARIFS	
		Arrivée	Départ	Aller simple	Aller retour
CASSAGNES-B ^{hès}	Lundi (foire)	9h30	11h30	2.70 €	4.80 €
ARVIEU	Mercredi	9h30	11h30	1.95 €	3.35 €
RODEZ (correspondance ligne régulière à ARVIEU)	Mardi	9h20	16h30	1.95 €	3.35 € + tarif ligne régulière
REQUISTA	2ème jeudi (foire)	10h	12h	4.65 €	7.80 €

Transporteur à contacter :

Mme BALMES Dominique - Le Périé 12120 ARVIEU - Tél. 05.65.46.37.46.

Le transport à la demande est un service public cofinancé par le Conseil Général de l'Aveyron, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le SIVU Transport à la Demande de Cassagnes-Bégonhès.

SIVOM DES MONTS ET LACS DU LEVEZOU

« Cahiers vers... » C'est le magazine d'information conçu pour les habitants des vingt-trois communes rassemblées sur le territoire du SIVOM des Monts et Lacs du Lévezou. Ce document nous présente au fil des éditions, les actions que les trois communautés de communes et vingt-trois communes, membres du SIVOM, mènent ou engagent. Vous recevez ce magazine directement chez vous.

NOUVEAUX MODES DE COMMUNICATION

TELEPHONIE MOBILE



Depuis cet été, la commune d'Arviou est desservie par la téléphonie mobile. En effet, une antenne-relais a été installée au dessus du bois de la Gamasse et couvre l'ensemble du territoire de la commune.

Dans le cadre d'une convention nationale signée par les trois opérateurs (Bouygues, Orange et SFR), le conseil général de l'Aveyron a accéléré la procédure de couverture en téléphonie mobile des zones blanches. Il a assuré la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du relais sur le terrain mis à disposition par la commune. Nous pouvons donc bénéficier de ce nouveau service qui nous faisait grandement défaut.

INTERNET HAUT-DEBIT



Autre mode de communication que nous attendions avec impatience : Internet haut-débit.

Depuis le 9 décembre le Haut-débit est arrivé à ARVIEU. France Télécom et le Conseil Général ont cofinancé les travaux nécessaires qui nous permettent de passer du bas débit (56Ko) à un débit plus élevé (512Ko ou 2 Mo, voir plus). Le particulier peut ainsi utiliser internet avec plus de facilité et de rapidité. L'abonnement haut débit permet de bénéficier d'une connexion illimitée sans bloquer votre ligne téléphonique.

HABITAT



Logement de La Poste

Suite à une réorganisation des services de La Poste et notamment au départ du receveur d'Arvieu, la commune a demandé à la Direction de l'Immobilier de la Poste à récupérer le logement de fonction pour pouvoir le proposer à la location. La Poste a émis un avis favorable dans la mesure où la commune s'engage à effectuer des travaux de séparation des accès entre la partie bureau de poste et logement. Ce logement de type T3 pourra être mis en location dès le mois de mars 2006.

Lotissement La Source

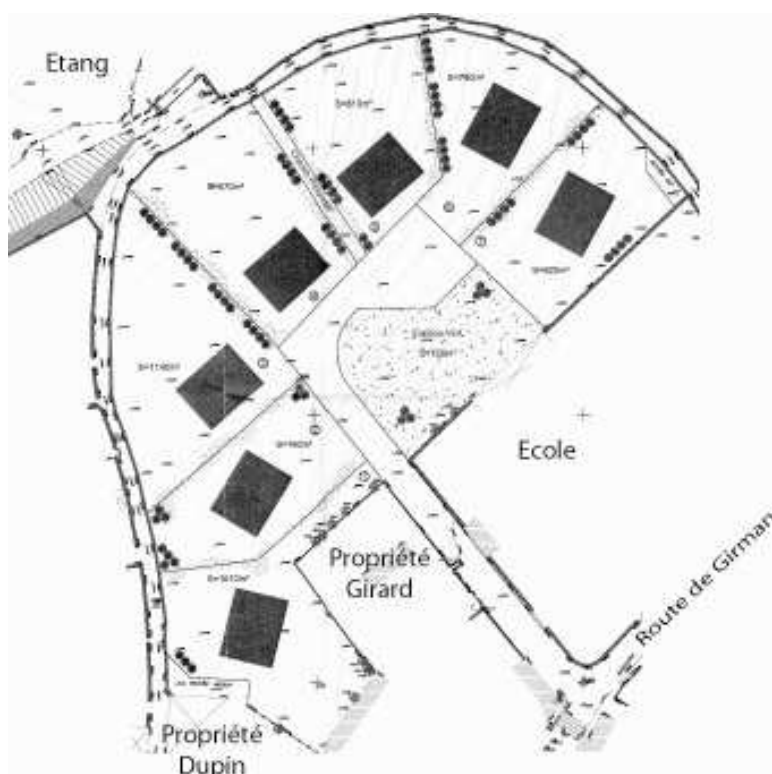
Pavillons HLM

Les trois pavillons T4 sont achevés depuis le printemps. Trois nouvelles familles se sont installées dans ces nouveaux lieux.

Toutefois, les personnes intéressées par ces logements peuvent faire une demande auprès de la Société Interrégionale POLYGONE à AURILLAC qui ne manquera pas de vous tenir informé des disponibilités.

Futur lotissement

Depuis plusieurs mois, le conseil municipal a mené une réflexion sur un projet de lotissement. En séance du 26 septembre 2005, il a été décidé d'acquérir une parcelle située près de l'école, classée en zone INA (lotissement ou groupe d'habitations) du POS, appartenant à Monsieur Paul, Jean DUPIN. La première esquisse permettrait de proposer à la vente sept lots d'une superficie de 760 à 1140 m².



Vu le nombre important de demandes de logements locatifs en mairie, nous incitons toutes les personnes propriétaires d'un logement vacant à le signaler auprès du secrétariat de mairie.

TOURBIERE

LOUS FOUNS

Située à une altitude de 850 m, la tourbière des Founs s'étend sur une surface de 15 hectares. C'est une zone humide en tête de bassin où prend naissance le ruisseau « le Founs », lequel alimente la rivière du Céor qui traverse le village d'Arviu. Le site, n'ayant pas été entretenu depuis près de 20 ans, présente un faciès de fermeture relativement avancé. Il s'agit d'une tourbière dégradée à Molinie bleue. Bien qu'en mauvais état, cette tourbière laisse supposer des potentialités réelles pour recouvrer une certaine diversité floristique. En effet, il s'agit d'un milieu en voie de fermeture par absence de pâturage. Le sol n'est pas minéralisé et reste tourbeux. L'eau continuant d'affleurer, les processus de tourbification ne sont pas arrêtés. Les perturbations de la tourbière paraissent donc réversibles. Ce site remarquable peut donc être restauré. Le site des Founs fait partie d'une section de la commune d'Arviu.

Pour la petite histoire, en 2002, Monsieur Claude Bouteiller, passionné de botanique, parcourant l'herbier de Montpellier, découvre que sur la commune d'Arviu, située dans la région naturelle du Lévezou en Aveyron, plusieurs tourbières sont réputées pour être des stations à Malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*). Partant alors à la recherche de la précieuse orchidée inventoriée pour la dernière fois en 1974 sur le département de l'Aveyron, Monsieur Bouteiller découvre une station à Lycopode inondé sur la tourbière des Founs. Après avoir informé la mairie d'Arviu sur la présence et la rareté du ptéridophyte, Monsieur Bouteiller informe Monsieur Gérard Briane (botaniste et Maître de Conférence à l'Université de Toulouse–Le–Mirail), lequel, travaillant en étroite relation avec l'ADASEA de l'Aveyron, a permis l'inscription du site dans le « programme de restauration et de préservation des tourbières et prairies humides de l'Aveyron ». Après plusieurs réunions de concertation, et tenant compte de la forte motivation de la mairie d'Arviu, il a été décidé d'engager une démarche en vue de la conservation de ce site tourbeux remarquable par sa superficie et par la présence de la dernière station connue de Lycopode inondé de l'Aveyron.

Les premières études ont confirmé la possibilité de restaurer le site.

Le site a donc été engagé dans le programme de restauration et de préservation des tourbières et des prairies humides de l'Aveyron, programme disposant d'un panel conséquent de mesures de restauration.

En premier lieu, il était impératif de restreindre le développement de la Molinie. Pour ce faire, il fut décidé de pratiquer une réouverture mécanique du milieu. S'il est convenu que le pâturage favorise la diversité végétale, l'absence d'intervention favorise l'évolution des groupements paucispécifiques. En effet, la compétition que se livrent les végétaux pour la lumière tourne en faveur des plus « grands » (ici de la Molinie) au détriment de toutes les espèces basses.

Le site présentant également un début de colonisation par l'aulne, le saule et le bouleau, une intervention de bûcheronnage a été programmée.

D'autre part, dans les secteurs les plus secs, là où la tourbe est asséchée, craquelée et minéralisée en surface ; il a été prévu la pose de barrages seuils pour ré-humecter la tourbe et imposer des conditions d'inondation sélectives pour la flore.

Enfin, dans une double optique scientifique et de rajeunissement superficiel du milieu, il a été envisagé la réalisation de placettes de décapage et le creusement de gouilles (petites mares).

Compte tenu de la fermeture relativement importante du site, le choix s'est porté sur une entreprise de travaux forestiers possédant du matériel de débroussaillage adapté à la densité du couvert végétal et à la faible portance des sols.

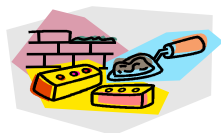
Les travaux ont été réalisés en 2004 et 2005 et financés par l'Agence de l'Eau et la DIREN.

Le site n'a absolument pas souffert des travaux : à la demande des experts, l'entrepreneur a scrupuleusement évité de perturber la station à Lycopode ainsi que plusieurs stations à Sphaignes et Narthécium. Les jeunes aulnes, saules et bouleaux ont été girobroyés.

La troisième tranche des travaux (2006) sera de réaliser des placettes de décapage et de poser des barrages seuils.

En 2005, la Municipalité d'Arviu et l'ADASEA de l'Aveyron ont répondu à un appel à projet de la loi DTR. Le 12 janvier 2006, la loi Développement des Territoires Ruraux, le Ministère de l'écologie et du Développement Durable et les Agences de l'eau ont retenu le site des Founs avec « Mention spéciale » parmi 13 sites français au titre de « Projet pilote pour la reconquête de l'eau ». Un merci particulier à Nicolas CAYSSIOLS, animateur à l'ADASEA qui suit de près le projet d'aménagement de cette tourbière.

CHANTIER CONCORDIA



Du 5 au 25 août, la commune d'Arviu accueillait un chantier international par le biais de l'association de jeunesse et d'éducation populaire, Concordia. Soutenue par Jeunesse et Sport, les conseils régional et général, la DRAC et la DRAS, cette association propose à des jeunes des quatre coins du monde des vacances pas comme les autres. Les Chantiers de Concordia proposent la réalisation concrète d'un projet d'intérêt général tout en favorisant l'échange interculturel, la rencontre avec « l'autre », la citoyenneté active et des valeurs de paix et de tolérance.

Dans une dynamique d'autogestion impulsée par les deux animateurs (dont un technique), chacun a dû s'investir dans le travail et la vie collective au quotidien. Même pour les temps de loisirs, d'échange et de visites l'investissement de tous était nécessaire.

Les dix-neuf jeunes ont ainsi pour la plupart vécu une de leurs premières expériences hors du cadre familial, à la découverte des autours et de soi. Venus de sept pays Québec, Turquie, Espagne, Allemagne, République tchèque, France et même du Japon, ils ont débarqué à Caplongue où un mur à refaire et deux croix à rénover les attendaient.

Motivés par le travail à réaliser, filles et garçons ont pratiqué le maniement de la truelle, de la pelle, du pinceau, de la brouette et même de la bétonnière. Au cours de leur séjour, des liens se sont tissés avec les habitants du village de Caplongue qui, toutes générations confondues, ont essayé de les accueillir au mieux (participation aux transports, pose café du matin...).

Pour finir en beauté, les jeunes, les habitants du village de Caplongue et les élus d'Arviu se sont retrouvés pour faire le tour des travaux réalisés et partager, autour d'un repas préparé par tous, un agréable moment de convivialité internationale et intergénérationnelle. De l'avis de tous, une expérience très enrichissante qui pourrait être reconduite l'été prochain sur d'autres projets.

GUICHET AUTOMATIQUE DE BANQUE



La municipalité avait souhaité que soit mis en place un guichet automatique de banque. Après contact auprès de divers services bancaires, la Caisse Régionale du Crédit Agricole a donné une réponse favorable et la plus avantageuse pour la commune. Cette banque dispose d'un local communal dans le bourg où des permanences ont lieu toutes les semaines. Après avoir réalisé quelques travaux d'aménagement intérieur, c'est dans ce local que la Caisse Régionale du Crédit Agricole installera très prochainement ce guichet.

NOM DES RUES

Le conseil municipal avait émis le souhait de nommer officiellement les rues du bourg d'Arviu et de la Cité de Pareloup.

Les jeunes de l'association « Jeunesse Rurale », encadrés par Jeanine TERRAL, ont bien voulu travailler sur ce projet.

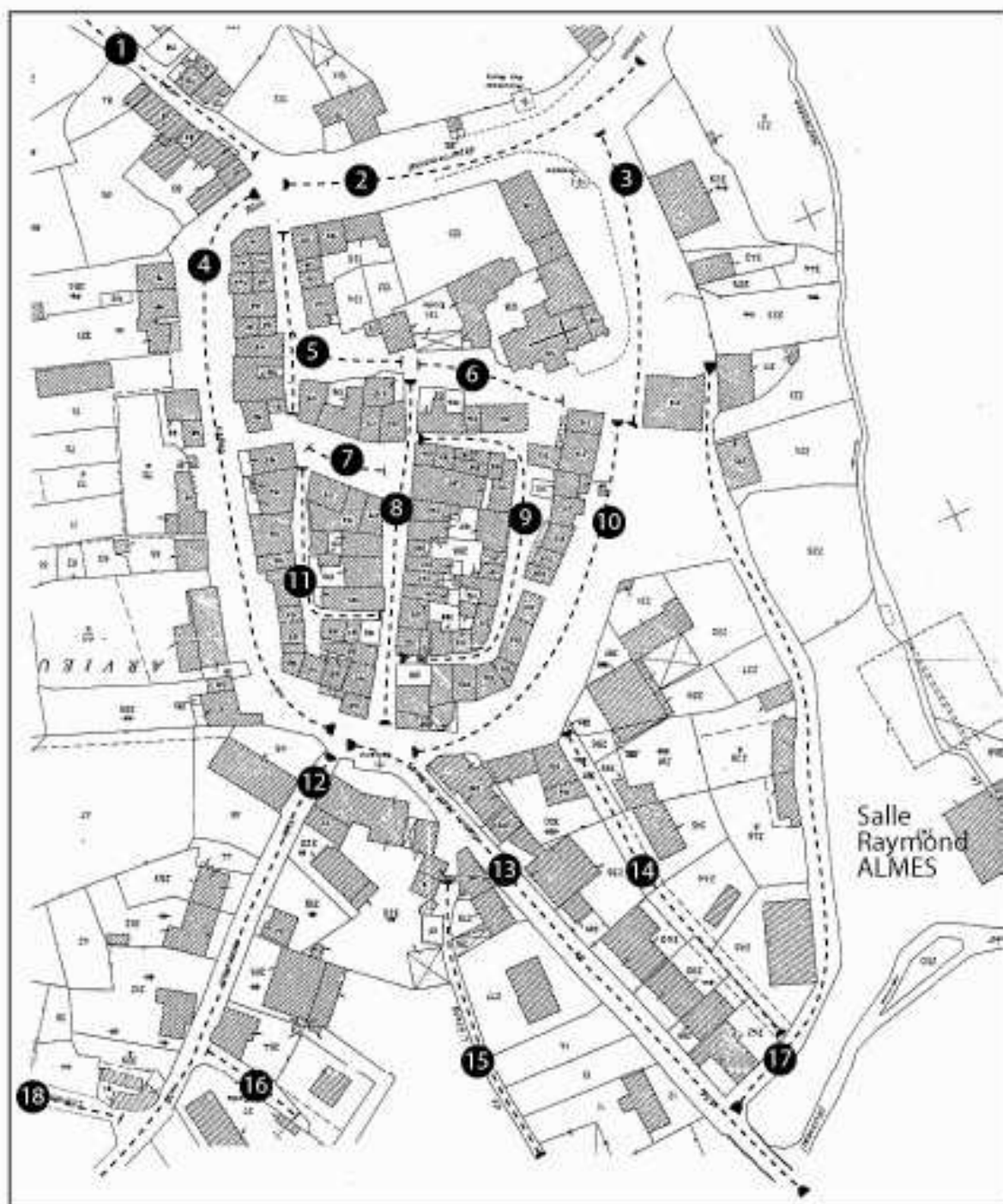
Ils ont ensuite présenté leur travail à la population, et aux élus, qui a été validé en séance du conseil municipal en y apportant quelques modifications.

La mise en place des panneaux et plaques de rues devrait se faire au printemps prochain.

Merci à nos jeunes !!

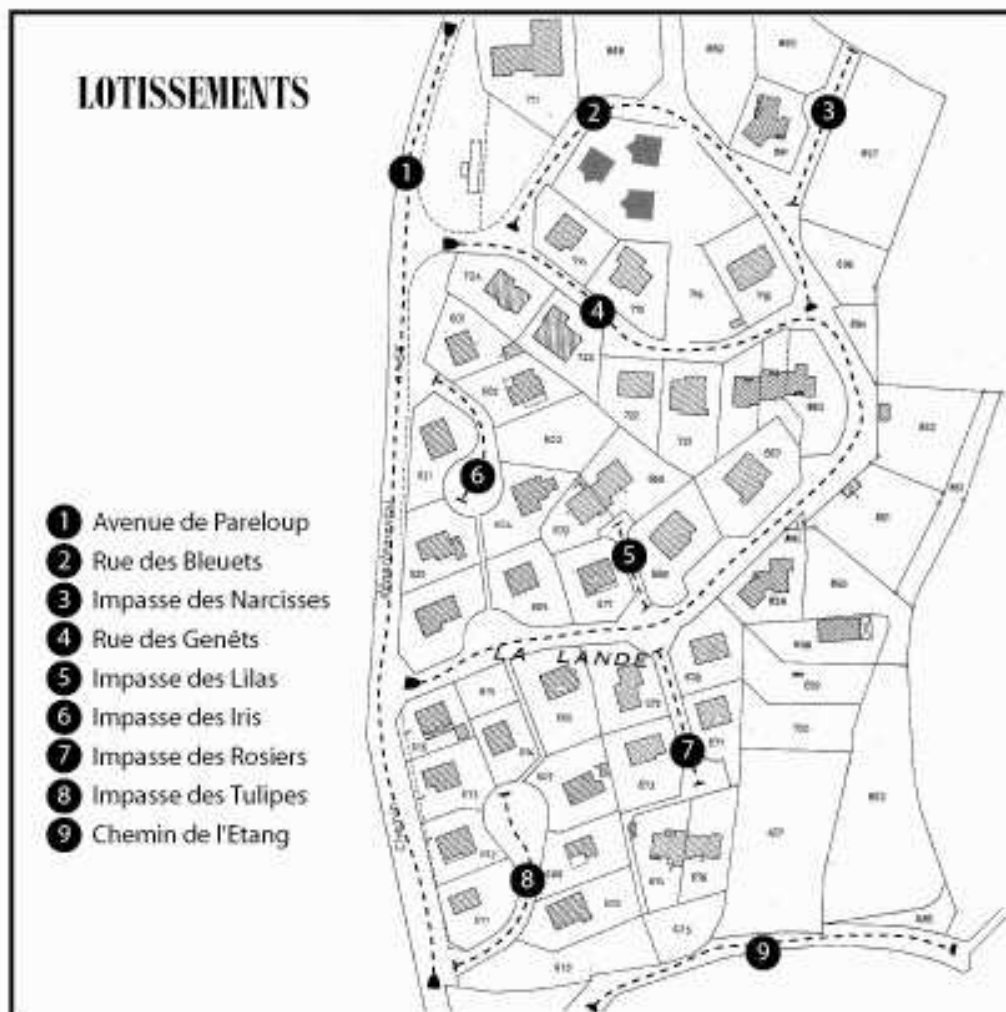
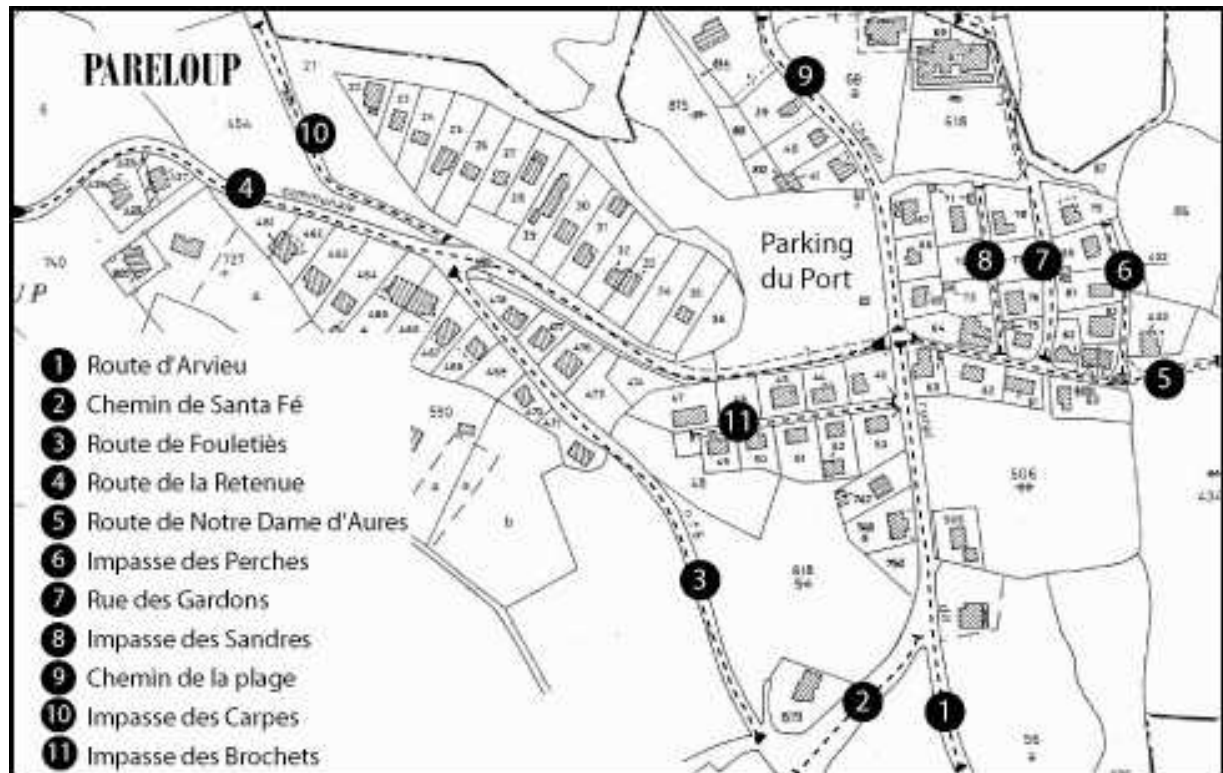


ARVIEU



- 1 Route du Colombier
- 2 Avenue des Anciens Combattants
- 3 Promenade des Tilleuls
- 4 Avenue de La Poste
- 5 Rue de la Forge
- 6 Place de l'Eglise
- 7 Place du Marché
- 8 Rue du Centre
- 9 Rue des Lavandières

- 10 Lou Vallat
- 11 Rue des Cordonniers
- 12 Route de la Creyssie
- 13 Avenue de Pareloup
- 14 Rue de Travers
- 15 Chemin de l'Etang
- 16 Rue des Cartables
- 17 Route de la Rivière
- 18 Route de Montfranc



SERVICE AUX ASSOCIATIONS

Local

Salle multimédia Cyber-Cantou
ancien couvent 2^{ème} étage.

Services

Aide au secrétariat, photocopies,
affiches, dossiers ...

Horaires d'ouverture

lundi, mardi et vendredi
matin de 9h à 12h ou sur
rendez-vous.

**N'hésitez pas à
téléphoner avant de
venir.**

Emploi

Sophie TERRIS est titulaire depuis
le 1^{er} juillet sur un temps non
complet de 80 %. Le poste est
financé à 50 % par l'Etat pour
2005, 2006, 2007 dans le cadre de
la création de la médiathèque.

Autres missions

En plus du service aux associations, Sophie s'occupe principalement de :

- **l'animation de l'espace multimédia** : permanences d'ouverture au public, accueil de classes, ateliers de formation, gestion du planning et des activités liées à la salle ... (lundi et mardi)
- **la gestion et le développement de la bibliothèque** actuelle, dans la perspective de son déménagement et de son extension, ainsi que la coordination du projet de médiathèque. (mercredi matin et jeudi)

Contact : Sophie TERRIS – tel et répondeur : 05.65.46.44.02 - mail : sophie_terris@hotmail.com

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 10h à 12h

3^{ème} jeudi de chaque mois : de 13h30 à 15h

Samedi de 10h30 à 12h



Le prêt de livres et de CD est toujours gratuit.

Pendant les travaux sur les bâtiments, l'équipe de la bibliothèque elle aussi s'active pour tout préparer avant d'aménager dans les nouveaux locaux. Plusieurs chantiers seront menés en 2006 :

- Inventaire du fonds propre (tous les livres qui appartiennent à la bibliothèque d'Arvieu),
- Choix et installation d'un logiciel de gestion de la bibliothèque (prêts, retours, statistiques ...),
- Informatisation du fonds (enregistrer grâce au logiciel tous les livres de la bibliothèque),
- Travailler sur l'équilibre des collections (en fonction de l'inventaire prévoir les acquisitions nécessaires pour pouvoir offrir aux abonnés un fonds équilibré et de qualité),
- L'équipe participe aussi régulièrement à des temps de formation à la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt).

Dons : La bibliothèque a reçu en 2005 de nombreux livres donnés par des particuliers. Merci à eux pour ces dons qui nous aident à proposer à nos lecteurs un choix toujours plus important. D'ailleurs, si vous faites du tri dans vos livres (adultes ou enfants) sachez que nous accueillerons avec plaisir vos documents pour peu qu'ils soient en bon état et toujours d'actualité.

L'équipe de la bibliothèque est toujours ouverte à toute personne (homme ou femme) qui souhaiterait s'investir dans le développement et la vie de la bibliothèque d'Arvieu.
N'hésitez pas à nous contacter.

ECOLE PUBLIQUE

非常口



Les enseignants et les enfants remercient à nouveau très chaleureusement la mairie pour le préau.

Le **3 mars**, la neige était encore au rendez-vous sur l'Aubrac et a permis aux les enfants du cycle III de pratiquer le ski de fond et d'exercer leurs talents artistiques sur la patinoire (organisé par l'USEP).

Le **8 mars**, les CM ont participé à une matinée « **Prévention Routière** »

Le **quine** et les **concours** de belote – tarot ont remporté un franc succès.

Le **17 mars**, le traditionnel **Carnaval** a été fêté en compagnie du club « La Céorette » qui avait su une nouvelle fois bien nous accueillir et régaler nos écoliers grimés pour l'occasion.

Durant **les mois de février et de mars**, les CE1/CE 2 ont participé à un concours organisé par la maison du livre en partenariat avec l'Éducation Nationale. Il s'agissait de produire une oeuvre à partir des albums de Claude Ponti (auteur d'albums de jeunesse). Les enfants ont bien travaillé et ont été primés. Ils ont été cherchés leur prix (30 albums de jeunesse) le **5 avril** avec les autres classes également récompensées et ont rencontré avec beaucoup d'émotion Claude Ponti.

Le **vendredi 13 mai**, les élèves de GS ont assisté à un spectacle musical proposé par les Jeunesses Musicales de France.

Le **27 mai**, les élèves de cycle 3 se sont rendus à Pont de Salars pour participer à des mini-olympiades organisées par l'USEP.

Le **31 mai**, les cycles 3 ont participé au p'tit tour roller organisé par l'USEP. Le matin, les enfants ont patiné sur la piste cyclable de Vabres et l'après-midi une randonnée de 7 km.

Début **juin**, des séances d'initiation ou de perfectionnement aux **quilles aveyronnaises** ont été proposées aux élèves de cycle 3 avec l'aimable participation d'Isabelle Grimal et des adolescents du Sport-Quilles Arviu.

Fin juin, les élèves de CM et de 6^{ème} ont participé à la finale départementale de l'USEP organisée à Arviu.

Les élèves de GS/CP et CE1 ont apprécié le beau temps et se sont familiarisés durant 6 séances avec le milieu aquatique à la **piscine de Salmiech**. De gros progrès ont été faits.

Le 5 juillet les enfants ont proposé un petit spectacle à la salle des fêtes d'Arviu pour fêter la fin de l'année scolaire ...

Et le 8 juillet s'est terminée cette année scolaire riche en apprentissages et en événements qui font de l'école un lieu bien agréable.

Rentrée 2005/2006 : l'équipe pédagogique demeure inchangée.

- Lionel BREFUEL : 22 CM1/CM2/ CE 2 le matin et 17 CM l'après-midi
- Stéphanie CASALS-FABRE (directrice) : 20 CE1 le matin et 15 CE 1/CE2 l'après-midi
- Isabelle VAYSSETTES : 19 GS/CP et 18 CP /CE 1 l'après-midi
- Laurent NAVAS : 21 PS/MS le matin et 26 GS/MS/PS l'après-midi
- Christine CABRIT : aide maternelle et Sophie PASTOU: agent d'entretien.

Le 16 septembre, **l'Assemblée Générale de Parents d'élèves** s'est réunie et a réélu son bureau :

Présidentes : Cécile TERRAL et PUECHGIRAL Monique

Secrétaires : Christelle GUITARD , Christine VIEILLEDENT

Trésorières : Magali FOISSAC et Magali TROUCHE

Cantine : THUBIERES Fabienne
Plus 8 membres actifs.

En septembre, X-Or, notre correspondant malien est venu nous rendre une petite visite. Il a également servi de facteur en repartant avec les travaux faits par les élèves de CP et Ce1 de l'école pour les enfants cde l'école de Gouana.

Le **22 octobre**, la soirée « **jambon braisé** » a attiré une assemblée nombreuse et permet d'envisager sereinement le financement de sorties pédagogiques intéressantes.

Début novembre : les élèves du cycle 3 (CE2, CM 1 et CM 2) débutent les cours d'anglais sous la responsabilité de Ruth Knipe.

Le mercredi **9 novembre**, les enfants du cycle 3 ont participé à un tournoi de foot au Trauc. (USEP).

- Le **17 octobre**, les enfants de cycle II et III ont participé à Trémouilles à une rencontre endurance et jeux traditionnels avec les enfants des écoles de Trémouilles et de Salmiech.
- Le **jeudi 25 novembre**, les cycles III ont découvert le jazz grâce à un concert des JMF.
- Le **30 novembre**, quelques élèves de cycle 3 ont participé au **cross** départemental à Lioujas.
- Le **16 décembre**, le matin, les enfants ont assisté à un spectacle proposé par la troupe Arc-en-Ciel.

Ce spectacle a été offert par l'association des parents d'élèves. Les enfants ont pu ensuite goûter en appréciant les gâteaux préparés très gentiment par les mamans. Le Père Noël a déposé de nombreux cadeaux pour l'école.

Merci pour votre participation lors des manifestations et très bonne année 2006 !